

DOCUMENT THÉMATIQUE

LA PARTICIPATION DES JEUNES ET DES PROCHES

À AIRE OUVERTE



La participation va au-delà de la consultation. C'est...

- la prise de décision partagée dans l'intervention;
- avoir un impact sur les services en se positionnant ensemble sur les objectifs, les priorités et les modalités;
- la représentation des besoins des jeunes sur le plan des services;
- l'intégration des jeunes et des proches vue comme un partenariat;
- la pair-aidance;
- d'autres formes de participations informelles.

Les jeunes (leur famille et leurs proches), utilisateurs ou non des services, sont vus comme des membres à part entière de l'équipe Aire ouverte, en mesure de prendre des décisions éclairées, grâce à un accompagnement adapté.

Des **conditions favorables à la participation** ont été identifiées et liées à des pistes d'actions pouvant faciliter leur réalisation :

Posture : humilité, écoute et reconnaissance

La participation des jeunes et des proches requiert un espace pour l'expression, mais aussi une posture particulière d'écoute active, sous-tendant une véritable volonté de se comprendre et de collaborer. Cela n'est possible que s'il y a reconnaissance des savoirs expérientiels des jeunes et de leurs proches, dans une perspective de complémentarité.

PISTES D'ACTION

- Prendre le temps d'écouter et de valider notre compréhension et celle des autres.
- Identifier les préconceptions et les biais personnels et collectifs, ainsi que leurs impacts sur l'ouverture aux propos des jeunes et de leurs proches.
- Remettre en question les certitudes et accepter d'être critiqué, bousculé dans les valeurs personnelles ou collectives, ou ébranlé dans la posture professionnelle.
- Participer à des activités où le statut d'intervenant et intervenante est minoritaire, par ex. la coanimation du comité des jeunes ou de proches.
- Participer à des formations sur la démarche participative et les stratégies d'engagement familial avec des jeunes et des proches pour susciter les échanges.

Une juste compensation

Offrir une compensation financière qui va au-delà du dédommagement pour la « couverture des dépenses » représente une étape essentielle de la transition vers une véritable reconnaissance des jeunes et des proches comme partenaires à part entière. Il s'agit avant tout d'une question de reconnaissance du temps investi, de mise en valeur du partage de l'expérience vécue et d'équité avec l'ensemble des autres membres des équipes Aire ouverte qui sont rémunérés pour leurs contributions à ces mêmes activités.

PISTES D'ACTION

- Distinguer et bien informer les jeunes et leurs proches lorsqu'une activité participative implique une compensation financière, par rapport aux autres activités à visée principalement thérapeutique ou ludique qui ne seront pas compensées. Cela peut demander un travail de réflexion chaque fois.
- Offrir des compensations financières qui vont au-delà d'une couverture des dépenses pour la participation à des comités et accomplir des tâches qui visent l'amélioration des services.
- Proposer plusieurs formes de compensation financière afin que les jeunes et les proches puissent choisir ce qui est le plus avantageux (versement, carte cadeau, etc.).
- Diversifier les manières de reconnaître la participation qui vont au-delà de l'aspect financier (voir exemples ci-dessous).

Accompagnement et soutien des jeunes et des proches

Afin d'agir sur l'estime de soi, réduire les sources d'anxiété et faciliter la prise de parole des jeunes et des proches, particulièrement dans les instances où siègent plusieurs groupes d'intérêt, il est incontournable de fournir des outils qui leur permettront de s'approprier leur nouveau rôle, notamment les informer des façons de faire et d'agir inhérentes aux organismes au sein desquels ils s'impliquent.

PISTES D'ACTION

- S'assurer que les jeunes et les proches soient bien préparés et outillés en recevant la même information que les autres acteurs ou actrices, dans un langage accessible.
- Nommer et identifier formellement des personnes de l'équipe dont le mandat inclut des temps réservés à la coordination, la coanimation et le soutien des initiatives participatives des jeunes et des proches.
- Rencontrer les jeunes et les proches avant et après les activités de gouvernance pour aider à leur préparation et faire un retour sur leur perception, leur opinion et leurs besoins.
- Faciliter la communication entre les hiérarchies et soutenir les messages et les revendications des jeunes et des proches destinés à l'institution.

MARQUES DE RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION

- Compensation financière individuelle.
- Activités récompense organisées pour les jeunes et les proches impliqués dans une activité particulière.
- Attestation de participation.
- Lettre de recommandation.
- Reconnaissance publique (événements, médias).
- Prix de présence, tirages et concours.
- Inscription du nom des jeunes et des proches comme auteurs ou autrices, ou coauteurs ou coautrices des documents, des œuvres d'art et des présentations auxquels ils participent.

Une multiplicité de perspectives

L'hétérogénéité des profils des jeunes et des proches permet une meilleure représentativité de leurs groupes et de leurs besoins. Les démarches afin de mettre en place la participation des jeunes et des proches dans Aire ouverte doivent tenir compte du principe de diversité des expériences de vie et de services (âge, problématiques, identité de genre, appartenance ethnique, niveau socio-économique, niveau de scolarité, etc.).

PISTES D'ACTION

- Favoriser un recrutement régulier des jeunes et des proches par des explications claires, une bonne visibilité et des approches ciblées par les membres de l'équipe Aire ouverte auprès de groupes de jeunes et de proches sous-représentés.
- Mettre en place un environnement inclusif (voir le document thématique sur l'accueil, la diversité et les pratiques inclusives à Aire ouverte).
- Impliquer des partenaires dans le recrutement, la formation des équipes Aire ouverte et le soutien des activités afin de rejoindre des jeunes et des proches qui ne fréquentent pas nécessairement Aire ouverte, comme certaines communautés culturelles ou des personnes dont la langue usuelle n'est ni le français, ni l'anglais.
- Instaurer un comité pour des plus jeunes (11-14 ans) ou installer un partenariat avec des organismes qui œuvrent auprès de cette population, si des enjeux propres à l'âge nuisent à la pleine participation des plus jeunes et tenir compte du stade développemental.
- Encourager la participation des membres de la famille des deuxième ou troisième degré (grand-parent, fratrie, oncle, tante, etc.) ou autres personnes ayant un lien significatif (ami ou amie, personnel enseignant, entraîneur ou entraîneuse, etc.).

Diverses modalités de participation

En multipliant les formes de participation, il est possible de rejoindre plus de personnes aux profils différents. Il existe plusieurs formes de participation :

1. la prise de décision partagée;
2. la création d'un comité ou d'un conseil de jeunes;
3. l'implication des jeunes partenaires;
4. la pair-aidance;
5. la participation informelle.

Généralement, plus les processus sont exigeants, moins ils rejoindront les groupes de personnes en situation de vulnérabilité importante.

PISTES D'ACTION

- Mettre en place des modalités de participation qui vont au-delà de la prise de parole dans les comités. Cela peut être : activités créatives, artistiques ou ludiques; représentations à des tables de concertation; participation au design et à l'aménagement des lieux, consultations brèves (questionnaires, rencontres de groupes ou discussions informelles).
- Discuter des horaires, délais et dates butoirs en toute collégialité avec les jeunes et les proches afin de s'assurer qu'ils respectent leurs réalités (le travail, l'école), même si cela oblige à sortir des heures habituelles.
- Favoriser les modalités de rencontres hybrides (en personne et en ligne) pour les comités et permettre l'usage d'outils de clavardage lors des rencontres.
- Se montrer flexible dans les attentes de participation et éviter d'avoir des exigences élevées quant au temps consacré, à la ponctualité et à la préparation si l'on souhaite encourager la participation des jeunes et des proches les plus vulnérables.
- Encourager l'utilisation facultative de divers outils technologiques comme facilitateurs, comme les sondages en temps réel sur une application pendant les comités.
- Prévoir l'horaire de travail des postes dans le site Aire ouverte à partir des plages de disponibilité des jeunes et de leurs proches, c'est-à-dire avec une couverture de soir, de fin de semaine et dans certains contextes tôt le matin avant le début des classes.

Des mécanismes de partage du pouvoir

Les jeunes et les proches doivent avoir une voie et une représentation fortes au sein des sites Aire ouverte. Un échange en continu, des modalités de communication directes et transparentes sont à privilégier. Il y a toujours un risque que les jeunes et leurs proches soient instrumentalisés dans des instances qui ne les reconnaissent pas suffisamment. Pour pallier cette difficulté, les membres de ces instances doivent être préparés pour accueillir cette forme de participation et une formation peut être offerte aux jeunes sur les mécanismes concrets de participation et sur la façon d'influencer les décisions.

PISTES D'ACTION

- S'assurer auprès de l'établissement avant d'entamer un projet impliquant les jeunes que les ressources pour accompagner les jeunes et les proches dans la démarche sont disponibles. Si les conditions ne sont pas réunies, il peut être préférable d'attendre ou de confier cette activité à un organisme partenaire expérimenté.
- Pour l'engagement des jeunes, viser à ce qu'il y en ait au moins deux qui s'impliquent de façon soutenue dans les instances. Pour l'engagement des proches dans des instances, une présence en duo est aussi souhaitable.
- Présenter aux jeunes et aux proches impliqués dans Aire ouverte, par exemple par l'entremise des comités, les principales instances qui influencent Aire ouverte afin de déterminer en concertation avec eux les instances où leur implication est pertinente ainsi que les modalités de représentation les plus efficaces afin que leur voix soit entendue.
- Intégrer des règles de fonctionnement afin de protéger la participation et la recherche de consensus dans les instances de gouvernance (par exemple, un quorum de jeunes et de proches à respecter).
- S'assurer que les jeunes et les proches soient impliqués dans les mécanismes de sélection de leurs personnes représentantes, afin de les rendre imputables devant leurs pairs ou paires plutôt que devant les établissements.

QUELQUES EXEMPLES D'IMPLICATION DES JEUNES ET DES PROCHES DANS AIRE OUVERTE

- Personnalisation du local (thématique, aire santé, aire zen).
- Activités coorganisées avec le comité de jeunes (Noël, BBQ l'été).
- Soirées thématiques pour attirer les jeunes, les sensibiliser sur différents sujets (contraception, consentement, *red flags* relationnels).
- Codéfinition du profil type de l'intervenant ou de l'intervenante Aire ouverte.
- Coreprésenter Aire ouverte dans des kiosques et des tournées des partenaires.
- Conseiller les équipes sur les campagnes de communication et de marketing d'Aire ouverte.
- Boîte à suggestions anonymes dans les organismes partenaires.
- Participer à la création de feuillets ou de pages de présentation pour les sites Web et les réseaux sociaux.
- Participer à des activités médiatiques.
- Siéger au comité directeur ou à une autre instance de gouvernance.
- Siéger à une table de quartier ou une table de concertation.
- Participer à des ateliers de coconstruction, à des groupes de travail ou à des groupes de suivi de l'établissement.
- Faire partie des équipes de recherche et d'évaluation sur les services d'Aire ouverte.
- Codévelopper du matériel de formation ou des balados informatifs et participer aux activités de formation du personnel Aire ouverte et des partenaires.

La transparence

Il est important de se montrer transparent en ce qui a trait au pouvoir réel qui est consenti aux jeunes comme aux proches, en les informant clairement sur chaque situation de participation.

PISTES D'ACTION

- Poser un regard critique sur le rôle et les tâches des jeunes et des proches afin de déceler s'il s'agit d'une véritable expérience de participation pour laquelle leur point de vue est pris en compte.
- Informer dès le départ les jeunes et les proches sur leur rôle, les modalités réelles de participation et ce qui pourrait être modifié. Au besoin, mettre cela sous la forme d'un mandat afin de fixer ensemble des attentes réalistes pour tous.
- Tenir des rencontres-bilans où l'équipe Aire ouverte rend des comptes aux jeunes et aux proches sur les impacts concrets de leur participation et où les modalités d'implication sont évaluées et ajustées.

Rédaction :

- Jérémy Boisvert-Viens, École nationale d'administration publique
- Martin Goyette, École nationale d'administration publique

Avec la collaboration de :

- Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique
- Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal; Département de psychiatrie de l'Université de Montréal
- Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas; Département de psychiatrie de l'Université McGill
- Christian Macé, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Coordination des travaux :

- Christian Macé, direction des services en santé mentale – volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Sous la direction de :

- Pascale-Andrée Vallières, directrice des services en santé mentale – volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux

Direction scientifique :

- Martin Goyette, École nationale d'administration publique
- Jacinthe Rivard, École nationale d'administration publique
- Naima Bentayeb, Institut universitaire SHERPA; École nationale d'administration publique; Université McGill
- Amal Abdel-Baki, Centre hospitalier de l'Université de Montréal; Département de psychiatrie de l'Université de Montréal
- Srividya N. Iyer, Centre de recherche Douglas; Département de psychiatrie de l'Université McGill

Remerciements :

- Anta Niang, Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- Caroline Cellard, École de psychologie de l'Université Laval
- Caroline East-Richard, École de psychologie de l'Université Laval
- Dominique Fortier, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Gabriel Demers, Université Laval
- Mylène Fortin-Tremblay, CISSS de la Côte-Nord
- Naïma Bentayeb, Institut universitaire SHERPA; École nationale d'administration publique; Université McGill
- Pascal Jobin, CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal
- Simon Courtemanche, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Sophie-Laurence Lévesque, Comité des jeunes du CISSS de Chaudière-Appalaches
- Steve Cornellier, direction des services en santé mentale - volet jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Vincent Montpetit, Patient partenaire et jeune à Aire ouverte de Laval
- Youssef Slimani, École nationale d'administration publique

Ce feuillet est une synthèse d'un document développé dans le cadre du projet *Aire ouverte : Soutien à des chantiers visant une implantation optimale à l'échelle provinciale*, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, les Fonds de recherche du Québec – Santé et la Fondation Graham-Boeck. Ce document est accessible ici :

[Boisvert-Viens, J., Rivard, J., Abdel-Baki, A., Iyer, S.N., Macé, C. & Goyette, M. \(2024\). Trousse thématique Aire ouverte: la participation des jeunes et des proches. École nationale d'administration publique.](#)

Dépôt légal – 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-98485-6 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, 2024